



COLLEGE BELLE DE MAI

Marseille, le 3 octobre 2016



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
Académie
Aix-Marseille
MINISTÈRE DE
L'ÉQUIPEMENT
ET DE LA MOBILITÉ
L'ÉQUIPEMENT
ET DE LA MOBILITÉ

Collège Belle de Mai

0491540333

Fax

0491500479

MAL

ce.0131884e@ac-ai-
marseille.fr

4, rue du Docteur
Léon Perrin
13003 Marseille

MISE EN PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Conformément à la loi (circulaires n°2007-115 et n°2008-080), un accompagnement éducatif gratuit est mis en place au collège de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi (15h30) et le vendredi de 16h30 à 17h30.

Il a pour but d'assurer, en toute équité, à chaque élève volontaire, l'encadrement de son travail personnel et de participer à son épanouissement par l'ouverture du monde de l'art et de la culture, conditions nécessaires au bon déroulement et à la réussite de sa scolarité.

Il se décline en trois domaines :

- L'aide aux devoirs et aux leçons (*approfondir le travail en classe, faire les devoirs au moins partiellement, apprendre les leçons, ateliers scientifiques*)
- La pratique artistique, scientifique et culturelle dont les langues vivantes (*découverte culturelle, histoire des arts, théâtre, pratique des langues vivantes, créations artistiques, activités avec les partenaires locaux*).
- La pratique sportive (*en complémentarité avec le projet EPS*).

Les ateliers s'appuieront notamment sur le numérique.

Cette inscription est un acte volontaire, en conséquence, l'élève s'engage à participer régulièrement à toutes les activités choisies, sur l'année scolaire. Un appel sera fait et la famille devra justifier toute absence auprès du service Vie scolaire du collège.

Pendant ces périodes, l'établissement demeure responsable de l'organisation, du contenu et du déroulement des activités menées, que celles-ci se déroulent dans l'établissement ou à l'extérieur, en liaison avec des partenaires. Il prend les mesures nécessaires afin d'assurer la couverture des risques auxquels l'élève pourrait être exposé.

Cet accompagnement éducatif commencera le lundi 3 octobre 2016

La Principale
Adjointe
V. WARZAGER

FICHE D'INSCRIPTION : Accompagnement éducatif 2016-2017



M. Mmeresponsable(s)
légal(aux) de l'élève inscrit en classe
de

nous engageons à ce que notre enfant suive l'ensemble des activités
choisies au titre du dispositif « accompagnement éducatif ».

ATELIER CHOISI :

.....

JOUR :

.....

PROFESSEUR ENCADRANT :

.....

DATE :

Signature du responsable légal

Signature de l'élève